

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 82, rue Saint-Gabriel, Montréal.

ABONNEMENTS:

Montréal, un an..... \$2.00

Canada et Etats-Unis..... 1.50

France..... fr. 12.50

Publié par

La Société de publication commerciale,

J. MONIER, Gérant.

MONTREAL, 19 OCTOBRE 1888.

SOMMAIRE

REVUE DES MARCHÉS, Grains et farines;
Porc, saindoux, etc.; Beurre, page 1—
Fromage, page 2.—Œufs, miel et cire,
Pommes de terre, légumes et fruits,
Foin, paille, moulée etc. page 3.

MARCHÉ DE BOSTON, page 5.—MARCHÉ DE

QUÉBEC, page 5.

LA SEMAINE FINANCIÈRE, page 7.

LA SEMAINE COMMERCIALE, Renseigne-

ments Commerciaux, Nouvelles so-

ciétés, etc., page 8.

BULLETIN COMMERCIAL, page 9.

ARTICLES: L'Assurance Mutuelle contre

le feu de la Cité de Montréal; Modes;

Le chocolat et ses falsifications;

Variations de la Fabrication; Attention;

Rapport des patrons avec les fabri-

cants, etc. p. p. 10, 11 et 12.

REVUE IMMOBILIÈRE: Ventes enregistrées

pendant la semaine, page 14; Ventes

par le Shérif; Ventes privées, page

15.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, Permis de

construire, page 19.

PRIX COURANTS.—Épicerie, produits chi-

miques, poissons, laines, fourrures,

cuirs, charbons, huiles, page 4.—Bois

de service, bois durs, page 17.—Mé-

taux, fontes, ferronnerie et quincai-

lerie; clous tôle, ferblanc, tuyaux

d'égoût, ciments, briques, plâtre,

peintures, verres à vitres, page 18.

FERS DE BELGIQUE, page 20.

ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU DE LA CITE
DE MONTREAL

Nous avons, l'année dernière, signalé à l'attention des propriétaires de notre ville l'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal, qui, lorsque toutes les compagnies à primes fixes se plaignaient de perdre de l'argent et augmentaient leurs taux, restait avec un chiffre de pertes tout à fait normal et une répartition très basse. Les opérations de cette assurance depuis cette date prouvent qu'elle n'avait besoin, pour attirer à elle les meilleurs risques, que d'être mieux connue. Nous voyons en effet par le rapport annuel soumis aux sociétaires le 8 courant, qu'elle a, pendant l'exercice, augmenté le montant de ses assurances de \$211,000 et celui de ses billets de dépôt de \$35,478, et cela malgré qu'un grand nombre de risques, considérés comme trop dangereux, aient été refusés.

Le nombre de sinistres de cette année est le plus considérable qu'elle ait supporté depuis qu'elle existe; cependant elle y a fait face avec une répartition de 2 1/2 p. c. sur le montant des billets de dépôts, ce qui lui fait 7 1/2 p. c. de répartition pour les trois dernières années, soit une moyenne de 2 1/2 p. c. par année.

Le bon marché de l'Assurance

mutuelle, est vraiment remarquable; en comparaison des taux des compagnies à primes fixes.

Prenons un risque de première classe, sur maison d'habitation, pour faire cette démonstration. La Compagnie d'Assurance à primes fixes et l'Assurance mutuelle feront payer les taux suivants.

	Primes fixes	Mutuelle	Primes fixes	Mutuelle
	1 an	1 an	3 ans	3 ans
\$ 1000	\$ 2.50	\$ 1.00	\$ 5.00	\$ 3.00
5000	12.55	5.00	25.00	15.00
10000	25.00	10.00	50.00	30.05

Mais où la différence est la plus marquée c'est dans les risques commerciaux. Pour un risque commercial où les compagnies à primes fixes feront payer \$6.50 pour \$1000 l'Assurance Mutuelle n'a encore demandé que \$3.66 2/3 et pour trois ans \$8.50 tandis que les autres auraient pris le risque de 3 ans moyennant paiement de \$19.50 par \$1000.

Il ne faut pas croire cependant que cette économie se fasse aux dépens de la garantie des assurés. Les membres de l'Assurance Mutuelle sont parfaitement garantis par le montant des billets de dépôt qui, en vertu de leur charte, portent première hypothèque sur les propriétés assurées, cette hypothèque prenant rang, en cas de liquidation, immédiatement après le privilège de la corporation pour taxes. Ils ont donc une garantie réelle, indiscutable et facilement réalisable de \$437,012 pour un montant d'assurances de \$4,950,000.

Mais l'actif de l'Assurance Mutuelle comprend aussi un fonds de réserve en argent et en propriétés foncières, de \$88,574, formé des surplus annuels des répartitions, des primes d'entrée, droits de transfert etc., sur les polices, ce qui porte l'actif réel de l'assurance à \$525,576. Ce fonds de réserve dont la plus grande partie est placée à intérêt fournit à l'Assurance un revenu supplémentaire que lui aide à défrayer ses dépenses d'administration et à maintenir les répartitions à un chiffre très bas.

Avec ces garanties matérielles avec aussi la garantie morale qu'offre la mutualité, l'intérêt qui, à tout sociétaire à se précautionner contre l'incendie et à en circonscrire les ravages, l'Assurance Mutuelle doit nécessairement, comme nous le disions en commençant attirer les meilleurs risques, et grandir et prospérer au fur et à mesure que grandira et prospérera la cité de Montréal.

Rendons justice en terminant, à M. Joseph Comte, président, à M. F. X. St Charles, vice-président et aux autres directeurs de la compagnie: MM. L. O. Hétu, Dr Leprohon, Montmarquet, Savignac, Labrecque, Richard et Kennedy, tous gens d'affaires, sérieux, responsables dont la sage administration est si bien appréciée par les sociétaires; saluons le vétérinaire ex-secrétaire de la compagnie, M. Dumouchel, que la maladie a forcé de prendre une retraite prématurée et son remplaçant M. Ovide Leclair, N. P. qui, longtemps assistant secrétaire, est appelé aujourd'hui à lui succéder. La science légale et technique de M. Leclair et sa

parfaite connaissance des affaires de l'Assurance le désignent à ce poste qu'il remplira, nous en sommes convaincus, avec honneur pour lui-même et avec avantage pour les membres de la compagnie.

REVUE DE LA MODE

Nous sommes en plein automne, et bien près de l'hiver, aussi les modistes et les couturières, et nous pourrions ajouter les couturiers, travaillent avec ardeur.

Nos modes sont celles de Paris, surtout depuis que nos communications avec le continent, nous ont mis à quelques jours des grands faiseurs parisiens. Aussi sommes-nous sûr que nos marchands lisent avec intérêt quelques détails sur ce qui se porte actuellement et se portera cet hiver.

Nous empruntons dans ce but les détails suivants au *Moniteur de la Bijouterie*.

Partout déjà les magasins ont rassemblé la collection des nouveautés en lainage unis, rayés, de fantaisie, à dispositions pour les costumes et les vêtements dont nous devons nous occuper. Il y en aura encore pour tous les goûts et toutes les bourses dans ces séries de beaux lainages, de draperies, de soieries et de velours qui nous feront belles cette nouvelle saison. Au premier froid, quand cette chaleur terrible nous fera grâce, chacune voudra être à même d'affronter les mauvais jours; les couturières ne pourront contenir toutes les exigences, il y a donc lieu de prendre d'avance ses dispositions afin d'être les premières servies. Il m'est impossible d'énumérer ici tous les solides et charmants tissus préparés en vue de la saison d'automne. A peine pourrai-je en citer quelques-unes, afin d'attirer l'attention sur les étoffes qui seront les plus en vogue et les plus recherchées par la mode.

Je dirai d'abord que les rayures domineront encore, et que les grands pékins, aux dessins ton sur ton, seront beaucoup employés. Le costume se composera de la redingote à poches d'habit et à grands revers s'ouvrant sur une jupe unie finement plissée, ou drapée en storo à l'italienne, avec plastron assorti et ranches "Empire" au petit bouffant serrant le bras au-dessous du coude.

Le mélange se fera aussi d'un tissu de laine avec le moire, le velours, le gros de Paris, la sicilienne. Beaucoup de jolies toilettes en trap beige, rouge ou gris, relevées de broderies ou passementeries or et argent, le tout du meilleur goût.

A défaut de la redingote, le corsage, qui continuera à être à taille ronde pour les débuts de la saison, se garnira d'un fichu croisé, montrant une sorte de chemisette froncée à l'enfant autour de l'encolure. A la taille, écharpe de moire noir, montant un peu haut sous le bras gauche, et se nouant à droite, en deux pans terminés en bourse.

La veste aux devants droits très ouverts ornés de gros boutons de fantaisie, encadrera le plastron drapé en surah ou lainage et serré au bas sous une ceinture formée d'un galon oriental. Le dos se continue en redingote et forme une légère pointe sur laquelle la jupe est montée à plis très serrés. Cette façon est surtout charmante en drap fin et souple, la régularité

des plis en fait le principal ornement.

Les petits collets font fureur, cette légère addition au costume, lui donne un air original qui n'est pas sans charme, et qui a aussi son utilité pratique dans cette saison de transition, car cette pèlerine, double ou triple, se met ou s'enlève à volonté; voici en ce genre une gentille toilette. La robe en drap léger d'un gris très doux à la corse croisée à la taille sous une ceinture blanche, la jupe s'ouvre à gauche sur un panneau de drap blanc finement polissé. Double collet s'épaoulant par une couture en rond, et s'ornant, ainsi que le bas de la jupe, de cinq rangs de galon de soie lamé d'acier.

A citer encore une robe, fauve, en drap ouverte sur une jupe en bengaline drapée en surplis, et se continuant de même au plastron. Le corsage forme veste aux devants droits, largement ouverts et retenus sur la poitrine par des barrettes en sicilienne; la manche, très originale et très nouvelle, est en sablier, serrée trois fois par des fronces sous des barrettes, en bengaline, qui semblent passer en boutonnières sur le dessus plat de la manche.

Pour les chapeaux, les formes seront multiples, et il est bien difficile de dire encore quelle est celle qui sera la plus en faveur; nous avons parlé de la capeline et du petit chapeau "Paulette" aux bords droits et à fond plat; si plat même que la garniture posée dessus en tient lieu. Cette forme, essentiellement jeune, coiffera surtout les fillettes. Un bord de petites plumes frisées viendra couronner la calotte; sur le devant, un panache de plumes ou un grand nœud en ruban large en composera toute la garniture.

Le succès du jour est pour le chapeau Isabey. L'échappe de gaze ou de tulle qui l'entoure est particulièrement seyante, et lui donne un grand cachet. Ce voile qui s'enroule autour du cou, et se noue en beau nœud sous le menton est très pratique en cette saison. C'est le vrai chapeau de campagne et de plage. La garniture en est très simple, bel oiseau au plumage de jais posé de côté dans le drapé, et développant ses ailes en aigrette.

Ce feutre en toutes nuances sera comme toujours, le chapeau pratique par excellence comme ornements, des plumes, de la plume, des fantaisies d'oiseaux, beaucoup de nœuds en ruban de faille, fournissant une garniture très touffue, tel est le bilan annoncé pour les débuts de l'automne. Quant aux capotes, les fleurs d'hiver en velours les couvriront de leurs délicates nuances. Les fleurs seront le vrai luxe, la grande élégance des robes de bal. On prépare déjà dans les ateliers des parures ravissantes, où les roseaux aux longs feuillages souples et gracieux deviennent, sous les doigts habiles des fleuristes, des garnitures adorables, véritables œuvres d'art, se mélangeant aux belles fleurs. Les orchidées, les capucines, les roses aux espèces si nombreuses, toutes les fleurs, les plus brillantes comme les plus modestes, viendront animer de leurs teintes adorables, la soie, le tulle et le velours.

Pour jeune fille, le roseau nouera en tige flottante les branches du lilas et les bouquets de myosotis et